DLP 20-10-66 568111

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

BULLETIN N° 73 d'OCTOBRE 1966.-

INFORMATIONS.-

ARBRES FRUITIERS

CORYNEUM DU PECHER. (Maladie criblée des feuilles)

Contre cette maladie, effectuer un traitement cuprique dès la chute totale des feuilles.

CHANCRE BACTERIEN DU CERISIER.-

Dans les plantations intéressées, effectuer un traitement cuprique très soigné avant la chute totale des feuilles. Ce traitement est à renouveller, au printemps, avant la floraison et à la chute des pétales.

CEREALES

DESINFECTION DES SEMENCES.-

La désinfection des semences est le seul moyen de lutte valable contre la plupart des maladies graves qui s'attaquent aux Céréales : Carie du blé, Charbon de l'Avoine, Charbon nu de l'orge, Charbon couvert de l'orge, Helminthosporiose de l'orge, Fusarioses et Septorioses, sans oublier le Charbon du blé.

Contre le Charbon du blé et le Charbon nu de l'orge, maladies dont les germes se trouvent à l'intérieur du grain, seul le traitement des semences par la chaleur peut être utilisé. Ce traitement, qui a pour but de détruire le champignon sans nuire à la faculté germinative de la semence, est délicat et ne peut être réalisé que par des organismes disposant d'installations appropriées.

Contre les autres maladies dont les germes se trouvent sur les grains ou, parfois, dans le sol, la désinfection doit être effectuée avec l'un des produits suivants :

- Contre la Carie du blé - Carbatène, Cuprobame, Formol, Hexachlorobenzène, Mancozèbe, Manèbe, Oxyquinoléate de cuivre, Produits organo-mercuriques, Quintozène, Sels de cuivre.

- Contre le Charbon de l'Avoine et le Charbon couvert de l'Orge - Formol, Produits organo-mercuriques.

- Contre l'Helminthosporiose de l'Orge - Produits organo-mercuriques.

- Contre les Fusarioses et les Septorioses - Captane, Dérivés quinoniques, Mancozèbe, Manèbe, Oxyquinoléate de cuivre, Produits organo-mercuriques, Thirame, Sels de cuivre.

Le traitement peut s'effectuer - selon le produit retenu et le matériel dont on dispose - par poudrage à sec, par poudrage humide ou par trempage (dans ce cas, éliminer les grains qui surnagent, faire sécher et semer sans tarder).

P./1.58

Les grains traités, non utilisés pour le semis, ne doivent pas être employés pour la meunerie ou l'alimentation des animaux (les produits organo-mercuriques, en particulier, sont très toxiques).

NOTA.- Il existe également dans le commerce des produits mixtes permettant d'assurer non seulement la désinfection des semences contre les maladies, mais aussi la protection des semis contre certains autres ravageurs tels que Corbeaux, Taupins, Mouche Grise ; s'il y a lieu, avoir recours à ces produits.

ENQUETE AUPRES DES ABONNES

Nous serions reconnaissants aux abonnés de la Station d'Avertissements Agricoles de bien vouloir, comme chaque année, nous retourner, si possible avant fin Novembre, avec leurs observations, la page 3 de ce bulletin.

Nous les en remercions très vivement à l'avance.

TARIF DES ABONNEMENTS AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES POUR 1967

Le tarif des Abonnements aux Avertissements Agricoles pour 1967, vient d'être modifié.:

Il est le suivant :

Abonnement simple . . . . 25 F

Abonnement collectif

- Plusieurs bulletins à une même adresse . . . . 25 F + 10 F par bulletin supplémentaire.

- Plusieurs bulletins à des adresses différentes . . . . . 25 F + 15 F par bulletin supplémentaire.

Pour le renouvellement de l'abonnement, attendre les précision complémentaires qui seront données en temps utile.

CLERMONT-FERRAND, le 13 Octobre 1966.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 615 du 13 Octobre 1966 - 2 200 exemplaires - ABONNEMENT 1966 - Expédition n° 23.